



Des nouvelles de toits !

DNDT n°18
Novembre 2014

Bulletin d'informations de Solidarités Nouvelles pour le logement 92

Le mot du Président

SNL 92 a poursuivi son développement en 2014 et peut aujourd'hui accueillir 54 familles. 12 familles ont été relogées depuis le début de l'année mais 18 familles, prêtes à être relogées, sont toujours en attente d'une proposition de logement. C'est autant de nouvelles familles que nous ne pouvons pas accompagner.

Il est important que nos partenaires mairies, préfectures et bailleurs sociaux prennent encore davantage conscience de l'importance du relogement et de leur rôle capital en la matière. En effet, notre projet est d'accompagner les personnes et familles en grande difficulté jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à accéder à un logement durable adapté à leur besoin. Une fois prêtes, ces familles n'ont plus vocation à rester dans nos logements.

Coté vie de l'association, je retiens la sortie à Thoiry qui a réuni plus de cent locataires, bénévoles et salariés, pour des moments de découvertes et de partage ainsi que la réflexion que nous avons amorcée sur notre perception du projet d'accompagnement, de ses difficultés et de ses joies.



Coté création de logement, je souligne le lancement en septembre de la construction d'un pavillon de 3 logements à Issy-les-Moulineaux qui doit être livré au printemps prochain.

En cette fin d'année, je remercie tout particulièrement tous les donateurs, particuliers et mécènes sans qui SNL 92 ne pourrait pas poursuivre son développement. Enfin, je remercie tous les bénévoles et nos salariés pour le travail accompli.
Francois Baufine-Ducrocq



Avant la démolition rue Madame



La sortie à Thoiry



AG snl 92 à Nanterre



Pot de départ du doyen des locataires à Meudon

L'année 2014 en photos

A l'arrivée, pendant et après : trois témoignages de vie à SNL...

**Rencontre avec Angelo qui a emménagé
le 1er août 2013 à Colombes.**

On peut dire que Angelo a vécu plusieurs vies : élève à Franklin, puis photographe de mode, il n'avait jamais quitté le 16^{ème} arrondissement et tout allait bien pour lui. Il a connu ensuite une période très difficile : après un arrêt maladie, ruiné il s'est retrouvé à la rue. SDF pendant un an, il est resté dans son quartier,



sur un banc de la rue Georges Mandel. Un jour, une jeune fille est venue lui parler et apprenant qu'il était un ancien de Franklin, elle a contacté l'association des anciens. Il a pu renouer avec des connaissances et l'un de ses amis l'a hébergé dans un studio. Mais il fallait trouver une solution plus pérenne. Grâce à SNL Angelo a pu emménager à Levallois puis à Colombes.

- " J'ai eu une excellente impression quand je suis arrivé à Colombes. L'appartement est tout neuf, il fait une trentaine de m² avec une pièce et une salle d'eau. Il y a un coin cuisine dans la pièce. L'appartement est très clair et aéré, avec vue sur la verdure. J'ai rencontré quelques personnes : la voisine en dessous, une dame sri-lankaise, avec qui je parle anglais. On a un point commun : on adore la cuisine indienne. Je vois aussi les dames des Bains, je leur ai proposé de leur faire des courses pour elle. Je donne des petits cours de maths à des collégiens et des lycéens, bénévolement. Mais ils ne sont pas toujours motivés. Maintenant je voudrais terminer mon installation, c'est un peu du camping pour l'instant avec des cartons partout. J'attends le passage d'une personne qui devrait monter des placards."

Ce qui n'empêche pas Angelo de m'offrir une bonne tasse de thé Earl Grey équitable !

**Rachida a été pendant trois ans, avec son
fils, locataire d'un appartement SNL à
Boulogne de 2009 à 2012.**



- "Après un parcours avec SNL à Boulogne, j'ai intégré un logement social DALO et travaille dans le milieu de la petite enfance à Boulogne.

Je pense que mon séjour à SNL m'a été très profitable, me redonnant confiance et m'aidant à parvenir à aller vers ce logement qui est le mien et à stabiliser mon travail. J'ai plaisir à revoir de temps en temps les accompagnateurs."

**Aujourd'hui c'est Chantal et Maurice qui
veulent bien échanger quelques mots et
impressions du moment avec leur bénévole
accompagnateur, après trois années et demie
passées dans les murs de SNL.**

En couple, trois filles maintenant toutes majeures de 21 à 18 ans révolus, Maurice travaille à Bagnole, ce qui n'est pas la porte à côté ! Chantal est en contrat d'insertion avec ESSOR et la Mairie de Nanterre, et travaille régulièrement depuis plus d'un an.

Donc beaucoup de changement depuis trois ans, quand ils ont débarqué au soir du 7 janvier 2011 (ils se souviennent bien de cette date) dans nos bureaux de SNL depuis leur ville de Montreuil, avec peu de bagages et beaucoup d'espoir. Ils avaient en effet eu quelques galères avant SNL après un endettement et une expulsion, puis six mois d'hôtel avec leurs trois filles, (qui devaient donc, en pensionnat tout au long de la semaine, rester séparées des parents). Aujourd'hui ils sont stabilisés et l'esprit plus libre après ces trois ans, où ils ont pu revivre une vraie vie de famille. Deux de leurs filles ont maintenant quitté le trois pièces du foyer familial, et ne passent plus que pour le repas dominical... accompagnées de leur compagnon. Leur vie sur ce quartier du Mont Valérien leur va bien, même s'ils regrettent parfois les amitiés plus franches des Montreuillois. Ils trouvent les Nanterriens du Mont un peu réservés et trop isolés dans leur pavillon !

L'équipe d'SNL leur semble bien dévouée et ils apprécient sa disponibilité à répondre et à trouver une solution à chaque question.

S'ils ont vécu une vingtaine d'années à Montreuil, ils souhaitent aujourd'hui rester dans les Hauts de Seine. Chantal redit qu'elle est bien chez elle à SNL et souligne que même le chien Cachou, le chat et le lapin sont du même avis qu'elle.

Ils redoutent donc, même s'ils l'acceptent l'idée de quitter SNL, que leur futur logement soit dans un nouveau quartier "du genre Pablo", trop dense ou trop typé... A terme Maurice se voit à la retraite dans une petite maison loin de Paris, avec un jardin et des légumes... Et peut-être même des petits enfants...





SNL s'interroge...



Voici un résumé des 42 réponses au questionnaire SNL 92 d'octobre 2014 envoyé aux 155 bénévoles actifs

A la question : “ **Quel est, selon vous, le public cible de SNL ?** ” les bénévoles ont cité en majorité les personnes en grandes difficultés, en grandes précarités, les personnes en situation de mal logement et les personnes ayant besoin d'un accompagnement.

A la question : “ **Les familles que vous avez accompagnées vous semblent-elles toutes corres-**

-pondre à ce public ? ” 66 % des bénévoles ont répondu oui. 17 % des bénévoles pensent que les familles accompagnées ne correspondent pas à ce public pour trois raisons : les familles ont des problèmes trop lourds, les familles n'ont pas besoin d'accompagnement, et difficulté à évaluer la situation réelle des familles lors de l'attribution du logement.

A la question : “ **Lors de vos accompagnements, quelles ont été vos joies ?** ” on peut relever trois grandes catégories : la joie de voir les difficultés se résoudre, la joie de nouer des relations et d'avoir des échanges avec les familles, la joie de voir les familles reprendre pied.

A la question : “ **Quelles ont été vos déceptions et vos difficultés ?** ” les bénévoles ont souligné en premier le manque de

solution à court et moyen terme pour l'emploi et le logement des familles. En deuxième ils relèvent leur incompétence face notamment aux problèmes psychiques. Ensuite sont soulignées les difficultés liées aux différences culturelles...

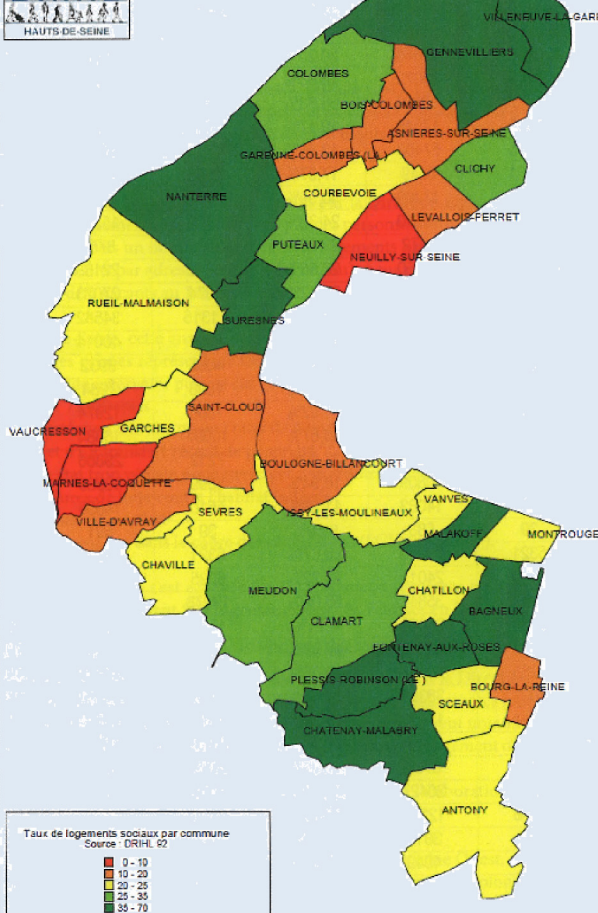
Ce questionnaire s'est inscrit dans une réflexion sur le projet accompagnement de SNL qui se déroulera tout au long de l'année 2014/2015. Notre séminaire de rentrée qui a regroupé une cinquantaine de nos membres a également permis des échanges riches sur ce thème.

Une jolie phrase qui nous aide à prendre un peu de hauteur dans notre engagement à SNL :
“ **C'est un pari avec des réussites, des échecs et des surprises...** ”



Inventaire des logements sociaux au 1er janvier 2013 sur les communes des Hauts de Seine.

Source : DRIHL 92



MOBILISATION DALO

Le bilan chiffré 2013 publié en cette fin d'année par la préfecture des Hauts de Seine afin de faire le point sur la politique mise en œuvre par l'Etat dans le département en matière de logement livre une fois encore quelques chiffres édifiants : fin 2013, 546 457 demandes de logement en Ile de France dont 78 574 concernent les Hauts de Seine. Le volume annuel d'attribution en 2013 sur l'ensemble du parc social locatif est lui de 11 742. Concernant la mise en œuvre du DALO (droit au logement opposable), la commission départementale de médiation, qui désigne les demandeurs prioritaires que le préfet est tenu de loger d'urgence dans un délai de 6 mois, a examiné 8 261 dossiers (+ 25,6% qu'en 2012), 1 346 ménages ont été reconnus prioritaires et urgents (PU). 618 ménages ont été relogés, mais il restait donc fin 2013, encore 2 315 ménages PU à reloger soit 38% du total des ménages reconnus PU.

Dans ce contexte, SNL Hauts de Seine en tant que membre du Comité de veille DALO 92 a décidé de s'associer à une action inter associative - lancée à l'initiative du Droit Au Logement du Secours Catholique et de la Fondation Abbé Pierre - et visant à mobiliser les ménages PU DALO afin de faire appliquer leurs droits. L'objectif principal de cette démarche régionale est de donner la parole aux personnes mal logées et directement concernées par la non application de la loi DALO en interpellant les décideurs et l'opinion publique. Une première rencontre départementale ouverte aux associations et aux personnes PU DALO aura lieu à Courbevoie le 2 décembre à 18h30 pour décider collectivement des actions à mener et de la façon de les réaliser.

Contact : snl92@snl-union.org



Un site à découvrir :

lebonesprit 

LES PETITES ANNONCES AVEC DU DON DEDANS

Vous avez des choses que vous souhaitez vendre ou donner ?

Vous voulez faire un don à SNL ?

Quoi de plus simple avec le site "Le Bon Esprit" ! En quelques clics, vous créez une annonce correspondant à votre bien et vous choisissez de donner tout ou partie du produit de la vente à SNL. Le reste est tout aussi simple avec règlement en ligne et choix du lieu de livraison, comme tout autre site d'échanges. Mais dans ce cas, votre association préférée en bénéficie et vous recevez un reçu fiscal.

Alors, n'hésitez plus. Et pensez y aussi pour acheter, vous ne ferez que des heureux...

"Le Bon Esprit", c'est simple et c'est pour tous !

www.lebonesprit.fr avec



<http://www.lebonesprit.fr/fr/associations/aide-au-logement/snl-solidarites-nouvelles-pour-le-logement>

Signatures à Issy et à Garches

SNL 92 a signé le 16 mai dernier le bail à construction avec la ville d'Issy les Moulineaux pour son projet situé rue Madame. Le pavillon existant a été démolé dans la foulée avant l'été. Et une cérémonie de pose de la première pierre se déroulera le 21 novembre en présence de Monsieur le Maire André Santini.



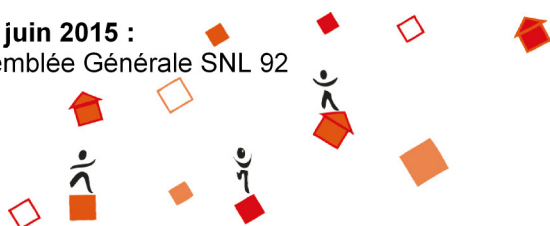
Coup double grâce à la signature, à Garches, d'un bail à réhabilitation avec des particuliers, pour une durée de 15 ans. Ces dispositifs de bail sont très précieux pour permettre à SNL d'élargir ses possibilités

d'accueil alors même que les acquisitions demeurent difficiles dans le département.

Prochains Rendez-vous



- **21 novembre 2014 :**
Cérémonie Première Pierre projet rue Madame à Issy
- **8 janvier 2015 :**
CA élargi aux animateurs des GLS et à l'équipe salariée
- **17 et 31 janvier 2015 / 28 mars et 11 avril 2015 :**
Formation SNL 75 pour les nouveaux bénévoles
- **19 janvier 2014 :**
Rencontre de l'accompagnement, dès 9h30 à SNL 92
- **30 mai 2015 :**
Fête inter SNL 1000 logements - 10 000 solidarités
- **11 juin 2015 :**
Assemblée Générale SNL 92



Comment contribuer au projet SNL ?



Quelque soit votre choix de soutien, aidez des familles à se reconstruire en participant au projet SNL

- ◆ Vous pouvez participer aux actions de Solidarités Nouvelles pour le Logement en accompagnant une famille dans sa réinsertion par le logement, en aidant à l'organisation d'événements...
- ◆ Vous pouvez faire un don d'argent et bénéficier de déduction fiscale.
- ◆ Vous pouvez prêter sans intérêt un montant pour une durée de 3 ans.
- ◆ Si vous avez un logement inoccupé, vous pouvez nous en confier la gestion et le mettre à disposition, ou encore conclure un bail à réhabilitation s'il a besoin de travaux importants.
- ◆ Il existe aussi la possibilité d'ouvrir un Livret Agré et constituer ainsi une épargne solidaire.

Des Nouvelles de Toits n°18 - novembre 2014 - SNL 92 - Association reconnue de bienfaisance - Directeur de publication : François Baufine-Ducrocq.

Réalisation : Patrick Ampilhac, Carole Bartoli, Jocelyne Bédikian, Jacques Dubos, Claire Du Ranquet et Bertrand de La Servette.